



“BÂTIR ENSEMBLE”

**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY
SÉANCE SPÉCIALE DU 20 MAI 2021 À 20H**

PROCÈS-VERBAL

1 : Ouverture de la séance

Monsieur Alain Talbot souhaite la bienvenue à tout le monde constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2021-05-20-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Odile Blais appuyé par Martin Boulet et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

À l'unanimité.

2021-05-20-03 ACHAT DE PINCE DE DÉSINCARCÉRATION

ATTENDU QUE le service Incendie de la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston a mis en vente ses pinces de désincarcération ;

ATTENDU QUE le service Incendie de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy s'est entendu sur la proposition du service Incendie de Saint-Léonard d'Aston ;

ATTENDU QU'UN essai sera fait avec les pompiers de Saint-Paul-de-Montminy afin de conclure la transaction ;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'acheter les pinces de désincarcération de la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston au montant de 4 500\$.

À l'unanimité.

2021-05-20-04 : PROJET SKATE PARC

Considérant que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a élaboré un projet pour la construction d'un Skate parc au terrain des loisirs ;

Considérant que la Municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds région et ruralité (FRR) - volet 2 (Pacte rural);

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu, d'acheter les trois (3) modules proposés, en acceptant les dépense jusqu'à un maximum de 8 000\$.

À l'unanimité.

QUE la municipalité de Sainte-Paul-de-Montminy s'engage à réaliser le projet tel que présenté dans le formulaire de demande du FRR-volet 2 (Pacte rural) et à y investir les sommes prévues pour sa réalisation complète;

QUE la municipalité de Sainte-Paul-de-Montminy mandate comme représentant, Jacquelin Fraser directeur général pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande au FRR-volet 2 (Pacte rural) ;

Que la municipalité de Sainte-Paul-de-Montminy demande à la MRC de Montmagny, d'affecter la somme de 5 300 \$ à partir des objectifs d'affectation du FRR-volet 2 (Pacte rural) au volet local pour la réalisation de ce projet.

5 : Levée de la séance

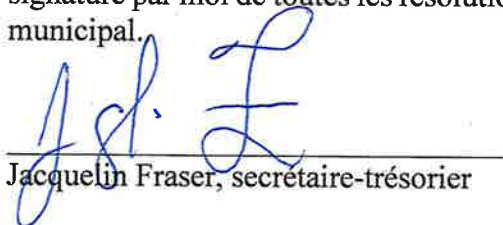
Puisque tous les points ont été épuisés, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de levée l'assemblée.

Heure : 20h35



Alain Talbot, Maire

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sein de l'article 142(2) du Code municipal.



Jacquelin Fraser, secrétaire-trésorier

Je, Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 20 mai 2021.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 7 juin 2021.